

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE FOREX PLUS »

Siège Abidjan Cocody II Plateaux boulevard des
Martyrs en face de la pharmacie LAS PALMAS, Lot ND,
Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 29/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE FOREX PLUS »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
- CHANGE MANUEL-TRANSFERT D'ARGENT
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody II Plateaux boulevard des Martyrs en face de la pharmacie LAS PALMAS, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M OUATTARA YAYA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10185 du 01/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60597/GTCA/RC/2025 du 01/10/2025

